

CONTACT

Avril 2016

Vol. 34
No 10

ISSN 0830 0084

MOT DU MAIRE

PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Depuis quelques années, certains citoyens éprouvent des problèmes avec leurs puits sur la rue Principale Ouest à propos de la quantité ou de la qualité de leur eau. Nous pourrions répondre au besoin de certains d'entre eux d'ici l'automne ou au plus tard en 2017 grâce à une subvention gouvernementale. En effet, nous procéderons au prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Principale Ouest sur une longueur d'environ 650 mètres, soit jusqu'au 520.

Nous sommes conscients qu'il y a aussi des citoyens qui demeurent un peu plus loin qui vivent les mêmes problèmes concernant l'eau, mais sans aide financière, nous ne pouvons envisager de prolonger le réseau d'aqueduc, il en coûterait beaucoup trop cher pour les citoyens concernés. À l'ouest du 520, rue Principale Ouest, nous sommes en dehors du périmètre urbain et par conséquent, non admissible aux subventions. Les démarches sont entreprises afin que le périmètre urbain soit agrandi jusqu'aux limites de Rimouski et par la suite, nous serons plus en mesure d'avoir de l'aide financière du gouvernement.

Francis St-Pierre, maire

MAIRE FRANCIS ST-PIERRE

CONSEILLERS

POSTE N° 1	YVE ROULEAU
POSTE N° 2	MARIE-ÈVE DUFOUR
POSTE N° 3	ROLAND PELLETIER
POSTE N° 4	JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N° 5	DAVID LEBLANC
POSTE N° 6	FRANCIS RODRIGUE

DISTRIBUTION DE COMPOST

Nous sommes heureux de pouvoir vous offrir gratuitement du compost encore ce printemps.

Afin d'accommoder le plus de gens possible, le compost sera livré à l'entrepôt municipal situé sur la rue de la Gare près de la voie ferrée.

Il y aura plus de détails dans la prochaine parution du Contact.

• BUREAU MUNICIPAL 723-2816

• INCENDIE 911

• C. COMMUNAUTAIRE 723-1747

• SERVICE DES LOISIRS 725-5389

• SALLE POLYVALENTE 724-0900

• BIBLIOTHÈQUE 723-1747

• TÉLÉCOPIEUR 723-0436

• www.stanaclet.qc.ca

• COURRIEL :
municipalite@stanaclet.qc.ca



NOUVELLE OPTION

Pour le paiement des taxes municipales

Il sera désormais possible d'adhérer à des retraits directs. Vous pouvez vous procurer le formulaire au bureau municipal.

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées à la séance du 29 février 2016

Les élus municipaux acceptent la soumission de l'entreprise Les Pavages Laurentiens, division de Sintra inc. pour une somme de 187 029,37 \$ toutes taxes incluses pour le pavage du rang 3 Est. (Rés. 2016-02-20)

Les élus municipaux approuvent la liste de l'état détaillé des propriétés qui doit être transmis à la MRC Rimouski-Neigette afin de procéder à la vente pour défaut de paiement des taxes.

(Rés. 2016-03-24)

Les élus municipaux décrètent que le mois d'avril est le mois de la jonquille. (Rés. 2016-03-25)

Les élus municipaux demandent au ministère des Transports les permis d'intervention pour les travaux que la municipalité devra exécuter au cours de l'année 2016. (Rés. 2016-03-26)

Les élus municipaux adoptent le règlement 442-2016 décrétant une dépense de 603 300 \$ et un

emprunt du même montant pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Principale Ouest. (Rés. 2016-03-27)

Les élus municipaux autorisent le paiement de 12 000 \$ pour un règlement hors cours concernant un refoulement d'égout. (Rés. 2016-03-28)

Les élus municipaux autorisent l'acquisition d'un maximum de 50 barils récupérateurs d'eau de pluie. Ils seront vendus au prix de 25 \$ aux 50 premiers acheteurs. (Rés. 2016-03-29)

Les élus municipaux appuient la demande du ministère des Transports du Québec à la Commission de protection du territoire agricole du Québec. (Rés. 2016-03-30)

Les élus municipaux acceptent la soumission de la firme Tetra Tech Qi inc. au montant de 36 447,08 \$ pour la confection des plans et devis des travaux au poste de chloration. (Rés. 2016-03-31)

Les élus municipaux approuvent le rapport de dépenses pour le transport adapté de l'année

2015. (Rés. 2016-03-32)

Les élus municipaux nomment une représentante municipale aux assises du conseil d'administration des Jardins du Mondrain. (Rés. 2016-03-33)

Les élus municipaux autorisent l'embauche d'un employé temporaire au service d'inspection pour une période de 20 semaines. (Rés. 2016-03-34)

Les élus municipaux donnent une motion de félicitations à tous les bénévoles de la municipalité.

Les élus municipaux offrent leurs plus sincères condoléances à la famille d'un ancien employé municipal, monsieur Jean-Claude Lévesque.

Une consultation publique est tenue pour expliquer le règlement 441-2015 modifiant le règlement de zonage 428-2014 concernant les logements au sous-sol.

Les élus municipaux donnent une motion de félicitations au comité du carnaval pour la tenue

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Départ de madame July Lévesque, membre au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Au nom des membres du CCU et en mon nom personnel, je tiens à remercier madame July Lévesque, pour ses 8 années d'implication au sein du CCU. Ta grande connaissance du territoire anaclais et ton bon jugement lors de l'analyse des nombreux dossiers examinés par le comité, ont fait de toi une personne exceptionnelle au sein de notre Comité. Ce fut fort agréable de travailler avec toi.

Merci pour tout et bonne chance dans l'accomplissement de ton rôle de gestionnaire au sein de votre entreprise familiale « Clément Lévesque et filles ».

Marie-Hélène Michaud, secrétaire du comité consultatif d'urbanisme

LE CCU EST À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU MEMBRE

Aux gens d'affaires établis sur notre territoire,

Suite au départ volontaire de madame July Lévesque, le CCU est donc à la recherche d'un nouveau membre et ce dernier, doit être issu du monde des affaires pour représenter le volet commercial ou industriel.

Vous désirez vous impliquer au sein de votre communauté. Le domaine de l'urbanisme et de la réglementation vous intéresse. Vous aimeriez être rémunéré en plus...

Rien de plus simple, transmettez une lettre spécifiant pourquoi le domaine de l'urbanisme vous interpelle et soumettez-nous aussi vos compétences dans le domaine ou votre CV et le CCU se fera un plaisir d'étudier votre candidature.

Marie-Hélène Michaud, secrétaire du comité consultatif d'urbanisme



Mot des Jardins de Lessard

Saviez-vous qu'il y a un jardin communautaire à Saint-Anaclet? Il est situé sur la rue Lavoie, près de la Cantine ASL. Bien que les habitants de Saint-Anaclet aient la priorité, il est également possible à des résidents d'autres municipalités de louer un jardinet pour l'été lorsqu'il reste des emplacements.

Procédure et coût

Si vous désirez louer un jardin pour la première fois, contactez Gervaise Gagné au 418 722-8832 ou encore réservez votre place en laissant votre nom et vos coordonnées au bureau municipal. Il en coûte 15 \$ pour un jardinet de 6 mètres par 3 mètres (20 pieds par 10 pieds). Des jardins surélevés sont également disponibles au même coût.

Recherche de bénévoles

Il reste quelques places pour vous impliquer sur le conseil d'administration du jardin. Nous nous réunissons environ six fois par année et profitons de ces occasions pour prendre des décisions concernant le jardin. Il n'est pas nécessaire de cultiver un jardin pour manifester votre intérêt. N'hésitez pas à communiquer avec nous!

Conférence

Cette année, Nadia Vaillancourt de La Cabottine viendra nous entretenir des mauvaises herbes comestibles. Cette conférence aura lieu le 4 mai, dès 19 h au Centre communautaire Régis-Saint-Laurent. Un rappel sera fait sur la page Facebook de la municipalité ainsi que sur le tableau lumineux de la rue Principale.


DÉFI ANACLOIS



La 3^e édition du défi anaclais Desjardins arrive à grands pas, elle se tiendra le 11 juin. Les mêmes épreuves seront présentées sur notre beau parcours. D'ailleurs nous sollicitons la compréhension des gens qui emprunteront les rues Melchior-Poirier, 3^e rang ouest, Principale Ouest, Lavoie, Proulx, Neigette et le petit Rang 3, que le 11 juin en avant-midi la circulation sera perturbée. Le Club Lions de Saint-Anaclet tient à promouvoir l'activité physique par cet événement et les fonds recueillis serviront à cette fin également.

Soirée préinscription : le mardi 10 mai de 17 h à 21 h

Le mercredi 8 juin de 17 h à 21 h

Pour plus d'information : Suivez-nous sur  Le défi anaclais,

Pierre-Luc Lavoie au 418 318-3574 ou Yann Bernier 418 318-1096

COURS D'ANGLAIS

Dernier rappel pour une session d'anglais langue seconde pour compléter un groupe en semi-privé avant l'été!

Niveau : débutant

Jour : mardi (date du début à confirmer)

Durée de 6 à 8 cours (à confirmer)

Pour plus d'information, Marianne 418 631-3578, mariannedenis.info@gmail.com

TOURNOI DE POKER (TEXAS HOLD'EM)

LIEU : Centre communautaire Régis-St-Laurent de St-Anaclet

AU PROFIT DE : Ligue de balle donnée Molson de St-Anaclet

DATE : Le samedi 16 avril 2016

INSCRIPTIONS : De 17 h à 18 h, début du tournoi à 18 h 30

COÛTS : 30 \$ (20 000 jetons) par joueur avec Add-on à 15 \$ (10 000 jetons) à la première pause

NOTES : Entre 75 et 100 joueurs sont attendus. Un minimum de 9 bourses est assuré. Il y aura un service de bar sur place et des prix de présence. Cash game dans la soirée. Pour toutes informations supplémentaires, communiquez avec Joël Proulx au 418 724-4899.

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

4 AVRIL

2 MAI

6 JUIN



Quel avenir pour l'église et le presbytère ? Consultation citoyenne

Quand : le samedi 9 avril

Heure : 8 h 30 à 12 h

Lieu : Église de St-Anaclet

Toute la communauté est invitée à prendre part à cette consultation qui constituera un moment d'échange et de partage d'idées afin d'identifier des solutions pour l'avenir de l'église et du presbytère.

Lors de cette activité animée par la SADC de la Neigette, vous prendrez connaissance des résultats du sondage auquel plus de 200 personnes ont participé. Des intervenants de la Fabrique de St-Anaclet, de la Municipalité de St-Marcellin, du Comité de sauvegarde de l'église de Sacré-Cœur et de la MRC -patrimoine et culture- vont ensuite exposer des facettes de la problématique.

Par la suite, un atelier de discussion permettra aux participants d'échanger et d'exprimer leur point de vue concernant l'avenir des bâtiments. À la fin, une mise en commun des travaux permettra de dégager les conclusions de la démarche.

Votre opinion et vos idées sont nécessaires pour guider et orienter les actions à venir. **Afin d'assurer le meilleur déroulement, nous vous demandons de vous inscrire** à l'avance sur le site au www.stanaclet.qc.ca, à la municipalité au 418 723-2816 ou au presbytère au 418 723-2883. Pour faciliter

COURS DE GARDIENS AVERTIS

Comme chaque printemps, le Service des loisirs et de la culture organise une formation de gardiens avertis avec la collaboration de l'Ambulance St-Jean. Pour que celle-ci ait lieu, nous devons avoir un groupe de 12 à 15 jeunes âgés de 11 ans et +.



Cette formation se donnera soit le samedi ou le dimanche de 8 h 30 à 16 h 30 et le coût est de 48 \$. La date sera fixée dès que nous aurons le nombre d'élèves requis.

Pour infos et inscriptions, communiquez avec Carl au 418 725-JEUX (5389).

JOBBINES ADOS

La table d'harmonisation des loisirs pour les aînés mettait en place dernièrement un programme qui vise à faire exécuter par des jeunes âgés de 12 à 16 ans une gamme de menus travaux résidentiels tels que: peinture, bois de chauffage, tondage et raclage et autres. Le service des loisirs et de la culture de la municipalité a en sa possession une liste de noms de jeunes ainsi que leurs coordonnées qui désirent offrir leurs services pour effectuer ces travaux.

Cette offre de service est offerte à tous les résidents de la municipalité. Nos jeunes sont prêts à travailler et attendent votre appel. Il ne manque que vous et vos petites jobbines.

Pour obtenir la liste de jeunes ainsi que des renseignements sur ce programme, communiquez avec Carl au 418 725-5389.

MARCHÉ AUX PUCES PRINTANIER

Le marché aux puces printanier se tiendra samedi 7 mai prochain de 9 h à 16 h au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet.

Il est maintenant le temps pour les gens de St-Anaclet de réserver vos tables au coût de 10 \$ chacune.



Les non-résidents pourront le faire à partir du mercredi 20 avril 2016, date de parution dans le journal l'Avantage.

Les personnes devront apporter leur inventaire le vendredi soir entre 19 h et 21 h. Ils pourront étaler leur marchandise le soir même ou le samedi matin entre 8 h et 9 h.

Les portes ouvriront pour la clientèle à 9 h. Pour info et inscriptions, communiquez avec Carl au 725-5389.

DES NOUVELLES DE LA FABRIQUE

Le 9 avril 2016 est une date importante pour tous les paroissiennes et paroissiens de St-Anaclet. Ils ont l'opportunité, peut-être même le devoir, de s'exprimer sur l'avenir de l'église et du presbytère.

Actuellement ces bâtiments, comme les finances de la Fabrique sont encore dans un état satisfaisant. Cependant, comme toutes constructions, l'église et le presbytère nécessitent des entretiens et des réparations périodiques afin d'assurer leur pérennité. Il faut savoir que la Fabrique ne peut modifier à son gré ces édifices. Légalement c'est l'évêque du Diocèse qui a l'autorité de permettre tous changements. Jusqu'à maintenant, la Fabrique de St-Anaclet a toujours bien pris soin de ces constructions.

Malheureusement, dans le contexte actuel de baisse de la pratique religieuse, la Fabrique ne dispose plus des ressources nécessaires pour assurer leurs conservations à long terme.

Il faut prendre acte de cette situation et travailler collectivement à trouver des pistes de solutions acceptables et viables. Il est temps d'agir. Le colloque du 9 avril vise à offrir à chaque citoyenne et citoyen l'occasion de s'exprimer et de contribuer à assurer la sauvegarde du patrimoine religieux bâti de St-Anaclet.

Nous comptons sur votre présence.

Le conseil de Fabrique par Claude Roy, marguillier

AFEAS

Rappel : **Journée du Travail invisible**, 1^{er} mardi d'avril, soit le 5 avril.
Le travail invisible, ça compte, même s'il n'est pas pris en compte dans le PNB.
Ça compte pour des millions chaque année.

Prochaine réunion, le mardi 19 avril à 19 h 30 h à la salle Réal-Lamontagne.
Sujet étudié : **Les mères-porteuses**. Pour ou contre ? Qu'en est-il au Canada ? Au Québec ? L'impact juridique et social de porter un enfant pour d'autres ; Le tourisme procréatif.
Invitation à toutes les membres et aux personnes intéressées.

Raymonde Vandal, prés.

- **Le cercle de Fermières** vous invite à son brunch annuel, au Centre communautaire Régis-St-Laurent, le dimanche 10 avril 2016 de 9 heures à 12 h 30 et à visiter notre exposition de 10 heures à 16 h 30 au même endroit. Notre réunion mensuelle aura lieu le mercredi 13 avril 2016 à la salle Réal-Lamontagne à 19 h 30.
- **BIBLIOTHÈQUE ROGER-FOURNIER**
- Nous vous attendons à la bibliothèque les mardis et mercredis de 19 h à 20 h 30 et les jeudis de 14 h à 16 h.

Un peu de temps comme bénévole? Contactez-nous aux heures d'ouverture.

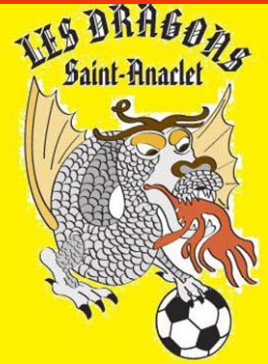
« La lecture est la plus noble des passions » (E.-F. de Vernage)

Solange Cormier, remplaçante

Merci de venir nous encourager. Bienvenue à tous, membres et non-membres.

Augustine Lavoie,
communications 418 723-1519

SAISON SOCCER 2016 INSCRIPTION



Date : **Les 13 et 14 avril prochain**

Lieu : **Local des jeunes** (Édifice municipal)

Heures : **18 h 30 à 20 h 30**

Pour qui : **Pour tous les jeunes nés en 2012 et avant**

Coûts : **45 \$ Bouts de choux** (jeunes nés entre 2010 et 2012)
La présence des enfants n'est pas obligatoire.

110 \$ Ligue récréative (jeunes nés en 2009 et avant)
La présence des jeunes est obligatoire et les jeunes de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un parent.

Pour les retardataires : l'inscription sera conditionnelle à la disponibilité de place et des frais de 25 \$ seront exigés.

Pour information, contactez Carl Lavoie (418 725-5389).



Rédaction : Joanne Pinel

Mise en page : Richard Ruest

Impression : Impressions L P Inc.

Prochaine parution : mai 2016

Tombée des articles : 20 avril 2016

HORAIRE DU LOCAL DES JEUNES

Le local des jeunes sera dorénavant ouvert les mercredis et jeudis de 18 h à 22 h et le local fermera ses portes pour la période estivale le 23 juin.



CRÉDIT D'IMPÔT RÉNOVERT

Revenu Québec a mis sur place un crédit d'impôt pour encourager les particuliers à réaliser des travaux de rénovation résidentielle. Les travaux de rénovation doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après le 17 mars 2016 et avant le 1^{er} avril 2017.

Pour en connaître davantage, visitez le site :

<http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/default.aspx?PromoactuBudgetRenovert=BPCitoyens>

 **Desjardins**
Caisse de la Rivière Neigette



IL EST ENCORE TEMPS DE PARTICIPER À LA CAISSE SCOLAIRE

Vous voulez savoir comment vous pourriez gagner une de **38 tablettes électroniques** d'ici le 15 avril 2016 ?

Vous aimeriez **découvrir de nouveaux jeux** qui expliquent comment se gagne l'argent et comment on peut l'épargner pour réaliser un rêve?

Rendez-vous au caissescolaire.com

Inscrivez votre enfant au programme de la caisse scolaire en quelques clics et encouragez-le à déposer régulièrement afin qu'il atteigne son objectif d'épargne!

EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ETUDIANTS- PROGRAMME CAMP DE JOUR ET SOCCER

Pour être admissible aux offres d'emploi pour le camp de jour, les candidats devront avoir terminé leurs études secondaires en juin prochain, être inscrits aux études post-secondaires encore au moins pour une année. Les étudiants ne peuvent travailler plus de deux (2) étés pour le camp de jour et cela dans le but d'équité.

POSTES	FONCTIONS	QUALIFICATIONS	QUALITES	CONDITIONS
Animateur (trice) camp de jour	Relevant du Coordonnateur (trice) de camp de jour, le candidat aura à participer à l'élaboration de la programmation des activités; - planifier, organiser, animer et évaluer les activités sous sa responsabilité.	Avoir complété son secondaire; Expérience avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans.	Disponibilité Capacité de travailler en équipe. Dynamisme et créativité. Atouts : Formation en animation et en secourisme; Connaissance du milieu anaclais.	Les candidats(es) doivent être disponibles pour travailler à compter du 15 juin jusqu'au 7 août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 10.75 \$/heure à raison de 35 heures par semaine.
Coordonnateur de soccer	Relevant du coordonnateur des loisirs, le candidat aura à superviser les entraîneurs, planifier les sorties en tournoi. Assurer la logistique des terrains, S'assurer que les parents soient bien informés tout au long de la saison.	Être âgé (e) de 17 ans et plus.	Avoir une connaissance du sport. Sens des responsabilités; maturité, dynamisme, initiative. Savoir diriger une équipe.	Les candidats doivent être disponibles pour travailler du début juin jusqu'à la fin août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 14 \$/heure.
Entraîneur de soccer	Relevant de coordonnateur du soccer, le candidat aura à entraîner et assister les jeunes lors des matchs et tournois. Faire parvenir l'information aux joueurs ainsi qu'à leurs parents.	Être âgé(e) de 15 ans et plus. Réussir la formation d'entraîneur d'une durée de 2 jours et défrayée par la municipalité. Avoir une grande disponibilité.	Avoir une connaissance du sport; Sens des responsabilités; Maturité, dynamisme, initiative, capacité d'animer; Être capable de travailler en équipe. Atouts : Formation en secourisme; Posséder son attestation d'entraîneur.	Les candidats(es) doivent être disponibles pour travailler du début juin jusqu'à la fin août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 10.75 \$/heure.
Arbitres de soccer	Arbitrer les matchs locaux de la ligue ainsi que quelques tournois.	Suivre et réussir la formation fournie par l'employeur.		

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant leurs motivations d'ici le **22 avril 2016** pour tous ces postes à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0

